



E-SOLIDARITÉS
L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/nouvelle-aquitaine/grand-age/appel-candidatures-2026-qvcttms-prevention-de-lusure-professionnelle-et-reduction-de-la>

Appel à candidatures 2026 - QVCT/TMS « Prévention de l'usure professionnelle et réduction de la sinistralité en EHPAD par l'équipement en rails et moteurs »

📅 Mis à jour le 15 octobre 2026

👤 De Uriopss Nouvelle-Aquitaine

GRAND ÂGE

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

AAP

INFO NOUVELLE-AQUITAINE



L'ARS Nouvelle-Aquitaine lance un appel à manifestation d'intérêt 2025-2027 afin que l'ensemble des EHPAD néo-aquitains soient équipés d'un minimum de 50% de rails plafonniers et de 30% de moteurs d'ici fin 2028.

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et les risques psychosociaux (RPS) représentent des enjeux cruciaux, avec un nombre d'arrêts de travail 3 fois supérieur à la moyenne nationale.

Le secteur médico-social, et plus particulièrement celui des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), est confronté à des défis majeurs en matière de santé et de sécurité au travail.

La prévention des TMS et des RPS est essentielle pour améliorer la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) et garantir un accompagnement optimal des résidents.

L'ARS NA et les CARSAT Aquitaine et Centre-Ouest ont un partenariat depuis de nombreuses années afin de porter une politique conjointe sur ces enjeux.

Par ailleurs, il est essentiel de préserver la mobilité du résident et de ralentir sa perte progressive d'autonomie physique qui entraîne une fonte musculaire et des raideurs articulaires occasionnant des manutentions dangereuses pour les soignants.

Dans ce cadre, l'ARS Nouvelle-Aquitaine lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui vise à soutenir les professionnels des EHPAD dans l'amélioration de leurs conditions de travail et la réduction de la sinistralité, en mettant l'accent sur l'équipement en rails plafonniers motorisés.

Même si tous les résidents ne sont pas éligibles à l'utilisation de ces équipements, les rails plafonniers motorisés sont des aides techniques qui permettent au résident d'être levé régulièrement, de maintenir ses muscles, ses articulations et sa posture active. Cela contribue à stimuler les récepteurs proprioceptifs qui entretiennent la capacité à se repérer dans l'espace.

La préservation de la mobilité du résident permet également d'éviter de nombreuses complications du décubitus dorsal et favorisent ainsi une meilleure estime de soi, une stimulation de la circulation sanguine et prévention de l'hypotension orthostatique, une amélioration de la capacité pulmonaire, une réduction des escarres, une prévention des troubles digestifs.

Objectifs

L'objectif de cet AMI est de soutenir les EHPAD dans l'amélioration de leurs conditions de travail par l'installation de dispositifs lève-personne sur rails plafonniers et l'acquisition de moteurs fixes décrochables/débrochables. Les principaux objectifs sont :

- **Préserver la mobilité du résident et ralentir sa perte d'autonomie**
- **Réduire les blessures de transfert**
- **Supprimer les manutentions manuelles des résidents dépendants lors de leurs transferts**
- **Améliorer les conditions de travail.**
- **Renforcer l'attractivité du secteur.**
- **Maîtriser l'absentéisme.**
- **Diminuer les coûts de fonctionnement liés à l'absentéisme et à la sinistralité.**

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/appe-candidatures-2026-qvcttms-prevention-de-lusure-professionnelle-et-reduction-de-la>